

COMPTE RENDU du CHSCT du 27 Septembre 2022



*CHSCT is dead, long life to CSA**

**en patois CGT, tous aux abris*

Que Queen Mum nous pardonne, on est surtout préoccupés par la fin des CHSCT ces temps... Et ce qui s'est passé le 27 septembre dernier ne va pas nous rassurer...

I Le CHSCT version new-administrative 2.0 ou la vision macronienne du dialogue social

C'est pas d'aujourd'hui qu'on se plaint de la façon dont sont traités les représentants du personnel (vous me direz, vu comment on traite les personnels) mais alors là... Entre les habituelles communications de documents au dernier moment voire les oublis de transmission, les ordres du jour pléthoriques et la procrastination comme mantra administratif, on était déjà bien mis dans l'ambiance. Mais bon gré mal gré, ça se passait pas trop mal en local entre les 2 parties de la table, avec des efforts mutuels... Cette fois-ci, nous sommes revenus sur une délibération produite la dernière fois par ce CHSCT demandant au Directeur Interrégional des Douanes de transmettre l'étude de la psychologue du travail sur une brigade en difficulté, et vous savez quoi? Ô surprise pas de réponse et silence radio depuis Montpellier... Rien n'est épargné aux représentants du personnel et si le dialogue reste quand même de mise au chsct 31 bien que régulièrement tendu, il nous faut beaucoup d'efforts pour ce faire, parfois des 2 côtés de la table, tant les dirigeants locaux semblent pieds et poings liés ou, pour reprendre leur propre expression, le doigt sur la couture du pantalon.

Nous avons également étudié les DUERPS PAPS de presque toutes les administrations, pour en venir au constat suivant: aucune continuité dans la politique de prévention, aucun des tableaux de bord ou du rapport sstc pourtant préconisés par la démarche, aucun retour ou bilan sur ce qui a été réellement effectué... Nous avons déploré que cette manière de faire, avec des lignes qui se retrouvent indéfiniment et des "continuité de la mesure" en veux-tu en voilà, créait une défiance parfois exagérée des agents sur la volonté réelle de l'administration de s'emparer et de résoudre les problèmes sstc qu'ils avaient relevés. **C'est pourquoi la CGT s'est abstenue au moment de donner son avis sur les DUERPS**, parce qu'à la fois nous soutenons la démarche qui consiste à écouter les agents mais que nous regrettons des campagnes à minima traitées à la va-vite.

Les camarades CGT FINANCES ont pointé du doigt la sous utilisation des fiches de signalement à FIP et la tendance parfois relevée de l'encadrement à l'immobilisme ou au coudage... On pourrait vous faire un roman entier du nombre de fois où on a alertés les administrations de situation délétères sans rien voir venir que du pourrissement. Nous avons demandé à ce qu'une campagne de rappel des circuits de prévention soit entreprise dans les services. En tout cas, de moins en moins d'agents, de plus en plus de mal-être, la perte de sens du travail est là, aux finances comme à l'école ou à l'hôpital. Que des PRI-VI-LE-GIES bien sûr.

II le futur CSA, navigation à vue dans le brouillard

A 2 mois de la mise en place des CSA, on en sait toujours pas beaucoup plus. Remarquez, on a l'habitude. Alors, louablement l'Inspecteur santé et sécurité nous a présenté la nouvelle organisation. Bon, dans un strict but pédagogique, pour garder l'attention de l'auditoire, il n'avait pas transmis les documents au préalable.

Pratique.

Et dans la foulée le DR des Douanes objecte que l'interprétation des textes sera très certainement différente chez nous, avec beaucoup de questions non réglées et d'arbitrages en suspens.

Ambiance... Autant vous dire qu'on a compris qu'on ressortirait pas forcément de la séance avec la besace remplie...

Sous couvert donc que tout change rapidement, voilà ce qu'on a cru comprendre mais c'était pas forcément clair: le comité technique devient CSA au niveau interrégional (ou au niveau de la dnsce) et se réunira à chaque mort d'évêque en CSA spécialisé hygiène et sécurité; les DR garderont un csa spécialisé de service en plus (mais pas de CSA normal, faut quand même pas pousser). Les budgets spécifiques du ministère des finances (rappel: le budget s'appuie sur une somme forfaitaire par agent) continueront à abonder, mais on sait pas si les csa spécialisés de service auront la main sur une partie ou si le DI décidera seul de la ventilation du pognon de dingue, quoiqu'on a bien une vague idée...

Vu notre expérience des arbitrages de la DI de Montpellier et du pilotage du PLI, tous aux abris.

En tout cas, vu l'évolution démographique douanière, on vous annonce ici aussi la fin de l'abondance quand on arrivait à gratter un peu plus sur les budgets interadministrations du fait des missions douanières plus dangereuses... Pour les équipements spécifiques, les formations spéciales, vous repasserez...

Notre (fine) analyse de la réforme: la loi Dussopt, en tuant les CHSCT et en instaurant les CSA spécialisés piétine encore plus ce qui restait de la politique de prévention...

-de 8 chsct environ par an, on va passer à 2 séances et plus si nécessaire, si si on vous jure même si c'est pas obligé promis s'il y a besoin on consultera les syndicats; ça nous rappelle furieusement Lemaire en train de vanter sans pouffer l'efficacité de l'incitation vertueuse aux super-profiteurs...

-Fin de l'interdirectionnalité, le DI redevient Dieu le père en séance. C'est fou cette tendance générale aux comités restreints, ça doit être une mode, ça et les claquettes/chaussettes. on a remis le couvercle sur la cocotte, qui c'est le boss? ...

-plus sournois mais tout aussi important, le décret limite les pouvoirs des CSA: le chsct pouvait réclamer des expertises externes parfois très gênantes pour l'administration (nous on s'est pas privés, à la recette régionale de toulouse comme ailleurs...), là on réduit à la fois le périmètre et les pouvoirs en autorisant le président du CSA à se saisir de questions hygiène et sécurité en séance normale, sans pouvoir de recours à ces expertises... le couvercle sur la cocotte, on vous dit... On verra bien si les OS auront le droit d'imposer la tenue d'une formation spécialisée sur un sujet, mais vu l'ambiance...

-autre problème: combien de fois avons-nous refusé (en tout cas nous à la CGT) que le chsct finance des programmes hors santé hygiène et sécurité? Dernier avatar en date à ce CHSCT, le financement de programmes immobiliers douaniers pour lequel notre dirigeance a jeté toutes ses forces dans la bataille alors même que le PLI n'est pas foutu de trouver 25 000 balles pour un service douanier terrrriblement important? On a compris, hein, dans l'intimité des CSA et face aux Zeus interrégionaux, va falloir du mental pour surveiller le grisbi.

III autres/autres/autres

En centralisant ses activités nationalement, la Poste nous oblige au transfert de la taxation des colis de FOIX, mais l'activité LCF perdure, avec des résultats remarquables d'ailleurs par le DR.

On a pas bien compris si c'était au programme de ce CHSCT mais au cas où on a évoqué un rapport de l'ISST local qui pointe des véhicules saisis exposés par un défaut du clôturage à Millau. On sait et on a dit qu'il y avait peu ou prou le même problème à Frouzins, l'administration a reconnu la difficulté et être au travail avec les bailleurs pour trouver des solutions.

Nous avons bien sûr évoqué le transfert des fiscalités énergétiques qui fait pschitt grâce en particulier à la pression et au travail parlementaire de l'intersyndicale douanière de ce printemps, même si on est pas dupes l'affaiblissement des pouvoirs de contrôle et la désécurisation des recettes sont bien EN MARCHE...

pas de formations conduite, interdites par la DG car un marché national; fausse alerte donc circulez y'a rien à voir sur le catalogue

A la DGFIP, c'est le grand chantier en ce moment, entre les rénovations de bâtiments à l'abandon depuis des lustres en forme de cache-misère et le chantier de la future cité administrative, on craignait de les voir arriver avec un casque et des chaussures de chantier. A noter quand même une propension certaine à anticiper le flex-office dans les réflexions et les plans, d'autant plus que les exigences dites de sobriété énergétique dont on nous rebat les oreilles ces temps sans taxer les super profiteurs de l'énergie ou le carburant d'aviation, sont un excellent prétexte pour gratter du mètre carré. c'était comment le film, déjà, "un fauteuil pour deux"?

Le budget est rincé, on aurait bien voulu tout financer mais les bourses ne sont pas extensibles et il y a des déçus; on a quand même un peu râlé (c'est pas notre tempérament, pourtant, non?) sur certains budgets cette année qui avaient autant de rapport avec les prérogatives du chsct que le loup et la reinette. Nous en tout cas, en âme et conscience on les a pas votés quand bien même ça faisait pas plaisir aux copains.

Enfin, dernière sucrerie du jour: alors que nous réclamions depuis plusieurs mois des formations conduite rapide

ou sur route dégradée, que ces formations sont inscrites dans le DUERP-PAP local, que nous avons même proposé un financement par le CHSCT31 de ces formations pour les douaniers de Midi-Pyrénées, la DG a tonné: pas question, il y a un marché national en cours d'élaboration (bof, 3 fois rien, ça fait 3 ans que les agents attendent...) et aucune initiative locale ne sera permise. Circulez (pas trop vite) y'a rien à voir... Si on vous en parle ici, c'est que la formation à la conduite rapide était inscrite au catalogue du chsct31 2022, mais bon... Laissez tomber.

On espère juste que rien ne se passera de très grave pour les collègues et on oublie pas les responsabilités primaires de l'employeur en matière de sécurité et de formation. Tout ça dans le contexte tendu de la mise à mort de l'article 60...

Nous on dit ça on dit rien, mais quand même les douaniers, ces derniers temps, ils en prennent pour leur grade. Et ceux qui croyaient que ça concernerait plus une branche que l'autre viennent de comprendre la loi du tourniquet. Quand il s'agit de fracasser les effectifs, les missions et les pouvoirs de contrôle, l'administration tire dans le tas et des fois, un bulletin de vote dans une urne, ça peut permettre de retourner les taquets...

n'hésitez pas à contacter vos représentants SNAD-CGT au CHSCT31, Christophe Pagès et Christophe Ribouveau